



L'agriculture nouvelle

Assurer et bâtir l'avenir

Le très attendu rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, présidée par Jean Pronovost, a été rendu public le 12 février dernier.

Après la Commission Héon, en 1956, et la Commission April, en 1966, la Commission Pronovost élabore un pacte social entre producteurs agricoles et leurs concitoyens.

Dix-huit mois d'un intense travail de consultations publiques, réalisé dans 15 régions en province, auront permis de recevoir quelque 770 présentations dont 720 étaient soutenues par un mémoire. Les commissaires ont formulé 49 recommandations qui positionnent l'agriculture comme un outil incontournable de développement économique et culturel prenant racine au cœur de la vie de tous les citoyens du Québec. Denis Richard et Claude Lafleur, respectivement président et chef de la direction de La Coop fédérée, expriment leur point de vue sur un document qu'ils estiment d'une grande valeur.



Propos recueillis par Patrick Dupuis

Le Coopérateur agricole Quelles sont vos principales impressions du rapport de la Commission Pronovost?

Denis Richard Il s'agit d'un rapport bien fait, audacieux et encourageant. La plupart des idées émises dans le mémoire de La Coop fédérée y ont été intégrées. D'ailleurs, préalablement à la rédaction de notre mémoire, nous avons entrepris, en 2006-2007, une vaste consultation auprès de nos producteurs membres afin de faire ressortir les éléments jugés essentiels, dans les années à venir, au développement de notre agriculture. À la lecture du rapport, je constate que nos gens ont vu clair.

Claude Lafleur Tout comme l'avaient fait la Commission Héon, en 1955, et la Commission April, en 1966, ce rapport suggère un contrat social entre les citoyens et les producteurs qui contient des éléments très intéressants. On propose de maintenir au Québec une agriculture robuste, durable, dynamique et diversifiée avec des moyens à la hauteur de cette ambition. La gestion de l'offre, la mise en marché collective, incluant les coopératives, et des subventions comparables au reste des pays développés, font partie de l'arsenal proposé. J'ai aimé que les commissaires insistent sur la nécessité d'appuyer ceux et celles qui ont pour mission de nourrir les Québécois afin de leur permettre de vivre correctement de l'exercice de leur profession. On est loin de la rhétorique de l'Institut économique de Montréal!

C.A. Le conseil des ministres a rapidement pris position sur le bris du monopole de l'UPA que propose le rapport, en refusant d'emprunter cette voie, que pensez-vous de cette décision?

D.R. En tant que producteur qui a pu apprécier au fil des ans le travail de l'UPA, cette recommandation des commissaires m'interpelle beaucoup. Est-ce que l'on doit donner suite ou pas à cette recommandation? Il en revient à l'ensemble des producteurs agricoles de décider de l'avenir de l'organisation qui les représente. ►



Denis Richard
Président de La Coop fédérée

C.A. Si le rapport de la Commission est « tabletté », quel sort prédiriez-vous à l'agriculture québécoise au cours des prochaines années?

D.R. Il faut mettre les choses en perspective. Le rapport ne vient pas bouleverser les fondements de l'agriculture québécoise, bien au contraire. Mais il propose une série de mesures qui auraient pour effets d'adapter notre agriculture aux réalités du marché et aux attentes de nos concitoyens. Je pense qu'il ne faut surtout pas mettre de côté ce travail remarquable en se disant que les choses vont s'arranger toute seule.

C.L. Cette stratégie serait suicidaire. Dans le brouhaha médiatique et dans la confusion des premières réactions au rapport qui ciblaient le monopole de l'UPA, on a oublié l'essentiel du rapport! J'insiste : les commissaires proposent à la population et aux politiciens le renforcement de notre agriculture, pas l'inverse. Ce n'est pas rien.

C.A. On parle aussi de revoir le leadership du MAPAQ.

D.R. Le MAPAQ a été littéralement dépossédé de ses moyens au fil des ans. Année après année, son budget s'est effrité. Il n'a plus les moyens de ses ambitions, ni de jouer le rôle qui devrait lui revenir, notamment en ce qui a trait au développement durable. Ne serait-ce qu'à ce chapitre, regardez ce qui s'est produit depuis que le ministère de l'Environnement et le MAPAQ travaillent en vase clos. Les exigences dictées par le ministère de l'Environnement ont changé à de multiples reprises depuis le début des années 90, ignorant bien souvent la réalité des producteurs agricoles.

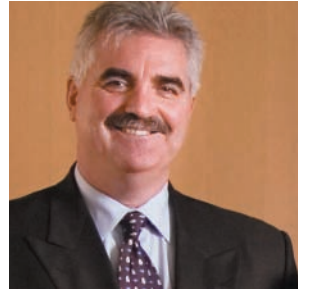
C.A. Comment accueillez-vous la réforme de l'ASRA proposée dans le rapport, soit que le soutien actuellement accordé par l'État puisse être disponible et réparti à l'ensemble des productions?

C.L. Les commissaires croient que le niveau actuel de subvention, qui est avantageux par rapport aux autres provinces canadiennes, doit être reconduit. Ils croient aussi qu'en réexaminant les modalités des programmes actuels, en encourageant la productivité et en favorisant les fermes de dimension moyenne, on pourrait dégager suffisamment d'argent pour couvrir d'autres productions comme le sirop d'érable et l'horticulture ornementale. L'équité entre les différentes productions est une bonne chose. Le gouvernement du Québec verse au total, sous plusieurs formes, environ un milliard de dollars aux agriculteurs de la province. Ce qui est comparable, toutes proportions gardées, à ce qui est accordé dans les pays de l'OCDE pour appuyer l'agriculture. Le caractère nordique de notre agriculture, les exigences que nous nous sommes dictées en matière de qualité et de respect de l'environnement, les attentes de la société de même que nos politiques sociales rendent ce soutien incontournable. Sans aide, on ne jouerait plus à armes égales. Il serait pratiquement impossible de se mesurer aux autres agricultures du monde.

C.A. On propose que les contributions versées dans le cadre de l'assurance stabilisation du revenu agricole soient plafonnées à 150 000 \$ par entreprise. Cette mesure pourrait modifier la donne de plusieurs d'entre elles, dont certaines coopératives.

D.R. D'abord, si cette mesure est adoptée, elle aura certes des effets positifs sur la diversité de notre agriculture. On parle aussi d'un soutien additionnel aux régions et aux fermes de dimension humaine et de l'encouragement à l'entreprenariat et à la productivité. En revanche, il ne faut pas se le cacher, elle affectera particulièrement les grandes entreprises porcines, dont des coopératives. Il faut bien comprendre qu'il s'agit d'une recommandation et que les modalités d'application restent à définir.

C.L. Il faut être prudent avec ce modèle qui est calqué sur celui en place en Europe et dont se sont inspirés les commissaires. Le modèle nord-américain, avec les États-Unis à nos portes, est bien différent. N'oublions pas non plus les économies émergentes, telles que le Brésil, la Chine et l'Argentine qui, d'ici quelques années, seront devenus des compétiteurs redoutables qui imposeront les conditions de prix sur les grands marchés agricoles mondiaux. De même, la libéralisation des marchés s'accélère, les barrières tarifaires sont menacées et l'accès aux marchés dans toutes les productions risque de s'accroître. Cela nous obligera à une plus grande efficacité de filière pour porter le produit de la ferme à la table. ►



Claude Lafleur
Chef de la direction de La Coop fédérée

- C.A.** *Nos entreprises de transformation alimentaire sont-elles suffisamment productives? Pensons à Olymel, par exemple. Le rapport indique que le Québec a de sérieuses lacunes à ce chapitre.*
- C.L.** Olymel n'est pas nécessairement en reste avec ses principaux concurrents nord-américains. Les investissements de modernisation se poursuivent à un rythme plutôt soutenu. Le retard qu'accuse le Québec se fait surtout sentir dans les plus petites entreprises de transformation où l'implantation de nouvelles technologies représente des coûts très importants. D'ailleurs, les commissaires insistent pour donner plus de moyens à TRANSAQ, un des « sous-ministariats » du MAPAQ, afin qu'il puisse réaliser sa mission première d'appuyer la transformation québécoise.
- C.A.** *Que pensez-vous des modifications que le rapport Pronovost souhaite apporter à la Commission de protection du territoire agricole?*
- D.R.** Il faut se rendre à l'évidence que c'est actuellement le monde à l'envers. On accepte le dézonage autour des grands centres, où se trouvent les meilleures terres agricoles, et on s'y objecte en région, entre autres sur des terres agricoles où l'on aimerait diversifier les activités. Il faut donc donner plus de dents au zonage agricole en région périurbaine afin de contraindre l'étalement des villes. Et faciliter, à l'extérieur des grands centres, le développement de nouvelles activités agricoles ou en lien avec l'agriculture.
- C.A.** *En ce qui a trait à l'occupation des régions, les coopératives ont toujours été au devant de la scène. Le rapport est d'ailleurs plus que favorable au maintien du lien d'usage qu'entretiennent les coopératives avec leurs membres. Voilà une mesure qui en assurerait le développement.*
- D.R.** Tout à fait. Sans le lien d'usage, qui permet à une coopérative de s'approvisionner auprès de ses membres afin d'en transformer et d'en commercialiser les produits, l'entreprise est dépouillée de sa raison d'être. Je pense à Agropur et à Citadelle, par exemple, dont le *membership* est somme toute fermé en raison du bris de leur lien d'usage. Dans ce contexte, les agriculteurs du Québec n'ont plus intérêt à créer de nouvelles coopératives, parce qu'ils n'ont pas accès aux produits de leurs membres. Alors, quel avenir ces entreprises ont-elles en tant que coopératives? Ne serait-il pas préférable en fin de compte qu'elles deviennent des entreprises à capital action?
- C.L.** Par son approche réseau, le mouvement coopératif est très bien positionné pour répondre aux besoins des producteurs. L'offre de produits et de services des coopératives agricoles du réseau de La Coop fédérée pourra rapidement s'adapter à une demande éclatée et multiple, aussi bien dans les segments de volume que ceux de niche.
- C.A.** *Le rapport prône la production d'aliments biologiques ou sans pesticides ni antibiotiques. La Coop fédérée étant un important fournisseur de ce type d'intrants, comment réagissez-vous à cette recommandation?*
- C.L.** Elle est en lien avec notre raison d'être. On ne s'oppose aucunement à ce type de produits ou à ces façons de travailler. La Coop fédérée a pour mission de répondre aux besoins de ses membres. Le bio est un créneau qui a intérêt à être développé. Nous l'avons d'ailleurs souligné dans notre mémoire. Et d'autant plus lorsqu'on sait que 80 % des produits bios vendus chez nous sont importés. Une agriculture plurielle est une agriculture qui fait place à ce genre d'initiatives.
- C.A.** *Croyez-vous que l'adoption des recommandations du rapport Pronovost placera le Québec à l'avant-plan du développement de l'agriculture mondiale?*
- D.R.** On souhaite avant tout que, par son excellence, sa qualité, sa créativité et sa modernité, notre agriculture, à dimension humaine et s'appuyant sur la souveraineté alimentaire, soit une source de fierté pour l'ensemble des citoyens du Québec et une source de revenus décent pour ceux qui la pratique. 🍷